



UEFA
EURO2024
GERMANY

PROCEDURE POUR LE TIRAGE AU SORT DE LA PHASE FINALE

Version pour le Comité exécutif



Procédure pour le tirage au sort de l'UEFA EURO 2024

| | |
|------------------------|--|
| Date et heure : | Samedi 2 décembre 2023, 18h00 HEC |
| Lieu : | Philharmonie de l'Elbe, Hambourg (Allemagne) |
| Durée : | environ 20 minutes (programme TV : 50 minutes) |
| Règlement : | alinéas 12.03, 12.05, 18, 19.01-02 et 24.04 du <i>Règlement du Championnat d'Europe de l'UEFA 2022-24</i> (ci-après le « règlement de la compétition ») |
| Participants : | 23 équipes : vingt équipes qualifiées au terme des matches de groupe de la phase de qualification et trois places supplémentaires pour les équipes qui se qualifieront par l'intermédiaire des matches de barrage en mars 2024 (L'équipe de l'association organisatrice de la phase finale, l'Allemagne, n'est pas tirée au sort, elle est automatiquement attribuée à la première position du groupe A.) |
| Objectif : | formation des groupes (tirage au sort des 23 équipes pour former six groupes de quatre équipes chacun) |

1. Répartition des équipes dans les chapeaux

Les équipes sont réparties entre les chapeaux 1 à 4 en fonction de leurs résultats dans les matches de groupe de la phase de qualification (alinéa 12.05 du règlement de la compétition). L'équipe de l'association organisatrice, l'Allemagne, est tête de série dans le chapeau 1 (alinéa 12.05), mais n'est pas tirée au sort, car elle est automatiquement attribuée à la première position du groupe A (alinéa 18.03 b).

Les trois équipes qui se qualifieront au terme des matches de barrage des European Qualifiers en mars 2024 seront placées dans le chapeau 4.

Chapeau 1

- Équipe 1
- Équipe 2
- Équipe 3
- Équipe 4
- Équipe 5
- (Allemagne)

Chapeau 2

- Équipe 6
- Équipe 7
- Équipe 8
- Équipe 9
- Équipe 10
- Équipe 11

Chapeau 3

- Équipe 12
- Équipe 13
- Équipe 14
- Équipe 15
- Équipe 16
- Équipe 17

Chapeau 4

- Équipe 18
- Équipe 19
- Équipe 20
- Équipe 21 (vainqueur barrages voie A)
- Équipe 22 (vainqueur barrages voie B)
- Équipe 23 (vainqueur barrages voie C)

2. Procédure du tirage au sort

À l'exception des chapeaux 1, 2, 3 et 4, qui contiennent les boules avec les 23 équipes participant au tirage au sort, six chapeaux A, B, C, D, E et F sont nécessaires pour tirer au sort la position respective de l'équipe dans chaque groupe.

Les chapeaux B à F contiennent quatre boules chacun qui représentent les positions disponibles dans chaque groupe (p. ex. B1, B2, B3 ou B4). Le chapeau A contient trois boules pour les positions A2, A3 et A4 disponibles dans le groupe A, puisque l'Allemagne occupe la position A1.

Le tirage au sort commence avec le chapeau 1. La première équipe du chapeau 1 est tirée au sort et attribuée au premier groupe disponible par ordre alphabétique (groupe B dans le cas présent). Pour déterminer la position de l'équipe dans le groupe tiré au sort, une boule est ensuite tirée au sort dans le chapeau (chapeau B dans le cas présent) contenant les positions dans le groupe.

L'équipe suivante tirée au sort est attribuée au prochain groupe disponible. À nouveau, une boule est tirée au sort dans le chapeau contenant les positions dans le groupe. La même procédure est répétée jusqu'à ce qu'une équipe du chapeau 1 ait été placée dans chacun des groupes B à F, et qu'une position dans le groupe ait été attribuée à chaque équipe.

Quand le chapeau 1 est vide, le tirage au sort se poursuit de la même manière avec le chapeau 2 (c.-à-d. jusqu'à ce qu'une équipe du chapeau 2 ait été placée dans chacun des groupes A à F), puis avec le chapeau 3, pour terminer avec le chapeau 4.

3. Conditions spéciales s'appliquant au tirage au sort

Sous réserve des décisions du Comité exécutif de l'UEFA valables au moment du tirage au sort, certaines équipes ne pourront pas être tirées au sort dans le même groupe. Veuillez noter que ces équipes peuvent aussi être remplacées par des « places attribuées » destinées aux équipes qui se qualifieront au terme des matches de barrage, en mars 2024.

Les « paires d'équipes exclues » applicables au tirage au sort de l'UEFA EURO 2024 sont les suivantes :

- Bosnie-Herzégovine et Kosovo
- Serbie et Kosovo
- Ukraine et Bélarus
- Azerbaïdjan et Arménie
- Espagne et Gibraltar

La restriction portant sur les « paires d'équipes exclues » s'applique uniquement aux matches de groupe de la phase finale. Il ne peut pas être exclu que les équipes susmentionnées se rencontrent durant la phase à élimination directe.

4. Finalisation du calendrier des matches du tournoi

Le tournoi se déroulera selon la séquence de matches définie à l'alinéa 19.02 du règlement de la compétition. Le calendrier des matches a été publié en mai 2022 (voir ci-dessous).

Sur la base des résultats du tirage au sort de la phase finale, qui détermine la composition des groupes et la position des équipes dans chaque groupe, l'Administration de l'UEFA attribuera les heures de coup d'envoi standard (15h00 HEC, 18h00 HEC et 21h00 HEC) aux 47 matches restants et publiera le calendrier finalisé dès que possible après le tirage au sort.

Phase de groupe

14 juin

N° 1 Allemagne - A2 (Munich, 21h00 HEC)

15 juin

N° 2 A3 - A4 (Cologne)

N° 3 B1 - B2 (Berlin)

N° 4 B3 - B4 (Dortmund)

16 juin

N° 5 C3 - C4 (Gelsenkirchen)

N° 6 C1 - C2 (Stuttgart)

N° 7 D1 - D2 (Hambourg)

17 juin

N° 8 D3 - D4 (Düsseldorf)

N° 9 E1 - E2 (Francfort)

N° 10 E3 - E4 (Munich)

18 juin

N° 11 F1 - F2 (Dortmund)

N° 12 F3 - F4 (Leipzig)

19 juin

N° 13 A2 - A4 (Cologne)

N° 14 Allemagne - A3 (Stuttgart)

N° 15 B2 - B4 (Hambourg)

20 juin

N° 16 B1 - B3 (Gelsenkirchen)

N° 17 C2 - C4 (Francfort)

N° 18 C1 - C3 (Munich)

21 juin

N° 19 D1 - D3 (Berlin)

N° 20 D2 - D4 (Leipzig)

N° 21 E2 - E4 (Düsseldorf)

22 juin

N° 22 E1 - E3 (Cologne)

N° 23 F1 - F3 (Dortmund)

N° 24 F2 - F4 (Hambourg)

23 juin

N° 25 A4 - Allemagne (Francfort)

N° 26 A2 - A3 (Stuttgart)

24 juin

N° 27 B4 - B1 (Düsseldorf)

N° 28 B2 - B3 (Leipzig)

25 juin

N° 29 C4 - C1 (Cologne)

N° 30 C2 - C3 (Munich)

N° 31 D2 - D3 (Berlin)

N° 32 D4 - D1 (Dortmund)

26 juin

N° 33 E2 - E3 (Francfort)

N° 34 E4 - E1 (Stuttgart)

N° 35 F2 - F3 (Gelsenkirchen)

N° 36 F4 - F1 (Hambourg)

Phase à élimination directe

29 juin

N° 37 1A - 2C (Dortmund)

N° 38 2A - 2B (Berlin)

30 juin

N° 39 1B - 3A/D/E/F (Cologne)

N° 40 1C - 3D/E/F (Gelsenkirchen)

1^{er} juillet

N° 41 1F - 3A/B/C (Francfort)

N° 42 2D - 2E (Düsseldorf)

2 juillet

N° 43 1E - 3A/B/C/D (Munich)

N° 44 1D - 2F (Leipzig)

5 juillet

N° 45 V39 - V37 (Stuttgart)

N° 46 V41 - V42 (Hamburg)

6 juillet

N° 47 V43 - V44 (Berlin)

N° 48 V40 - V38 (Düsseldorf)

9 juillet

N° 49 V45 - V46 (Munich, 21h00 HEC)

10 juillet

N° 50 V47 - V48 (Dortmund, 21h00 HEC)

14 juillet

N° 51 V49 v V50 (Berlin, 21h00 HEC)



UEFA
ROUTE DE GENÈVE 46
CH-1260 NYON 2
SWITZERLAND
TELEPHONE: +41 848 00 27 27
TELEFAX: +41 848 01 27 27
UEFA.com

WE CARE ABOUT FOOTBALL
